

LES COMMISSIONS D'EXAMEN DES PATENTES DES ÉTATS MEMBRES DE LA CCNR ÉCHANGENT LEURS EXPÉRIENCES

Ref: CC/CP (18)04



Les commissions d'examen des patentes des États membres de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) se sont réunies les 22 et 23 mars 2018 au siège de la CCNR à Strasbourg.

La réunion présidée par Mme Alexandra Mungenast (Suisse) avait pour thème principal les derniers développements en matière de qualité des examens pour les conducteurs de bateau. Dans ce contexte, les examinateurs néerlandais pour les patentes ont présenté une récente évaluation externe de leurs travaux, ouvrant un échange sur le déroulement des examens théoriques et pratiques dans les États membres de la CCNR. La discussion a permis de comparer les différentes modalités d'organisation d'examens portant sur des contenus identiques.

Les participants ont également entamé un échange sur l'organisation des épreuves pratiques, telles qu'elles sont actuellement développées dans des projets à l'intention du Comité européen pour l'élaboration de standards dans le domaine de la navigation intérieure (CESNI) pour les examens auxquels seront soumis les conducteurs, les conducteurs naviguant au radar, les experts en navigation à passagers et les experts en GNL. Tous les experts ont souligné que, outre l'examen pratique, l'examen théorique doit également répondre à des exigences de qualité élevées afin de garantir la sécurité de la navigation sur le Rhin.

Les examinateurs pour les patentes sont convenus d'assurer des échanges réguliers afin d'accompagner l'intégration de nouveaux standards CESNI dans le Règlement relatif au personnel de la navigation sur le Rhin en tenant compte des enseignements acquis dans la pratique. Ils se réuniront à nouveau, au plus tard en septembre 2018 à Paris, à l'occasion de la première réunion des commissions d'examen de l'ensemble des États membres et observateurs du CESNI.

À PROPOS DE LA CCNR

La CCNR est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.



Palais du Rhin
2, place de la République - CS 10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 52 20 10
Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org
www.ccr-zkr.org